

COMMUNE DE LA COTE D'AIME

COMPTE RENDU DE REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

VENDREDI 22 OCTOBRE 2010

Présents : OUDARD Michel - BONNET-EYMARD - Xavier COLLOMB Joël - COLLOMB Thierry - DOBIAS Serge - GIRARD Gilles - GIRARD Sylvie - JOVET Joël - JULIE Sonia - SILVESTRE Philippe - VILLIEN Gisèle - VIBERT Christian

Excusés : NULLANS Marie Paule - REGNAULT Florence (pouvoir à Michel OUDARD) – PY Adéline (pouvoir à Gisèle VILLIEN)

Absent : -

Secrétaire : GIRARD Sylvie

I - AFFAIRES GENERALES

1. Bail de location la Fruitière à Montméry

Le Conseil Municipal accepte de renouveler le bail de location du local « La Fruitière » à Florence REGNAULT pour un montant mensuel de 41 €.

2. Bail garage du presbytère à Pierrolaz

Le Conseil Municipal accepte de louer le garage du presbytère à Madame Muriel CRESSEND, moyennant un loyer mensuel de 35 €.

3. Modification des statuts du SDES (Syndicat Départemental d'Energie de la Savoie)

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les différentes missions du Syndicat Départemental d'Electricité de la Savoie, à savoir qu'il exerce en lieu et place des collectivités membres, la compétence d'autorité organisatrice des missions de service public afférentes au développement et à l'exploitation des réseaux de distribution publique d'énergie électrique.

Ce syndicat souhaite apporter des modifications à ses statuts

- Il devient « Syndicat Départemental d'Energie de la Savoie »,
- Il souhaite exercer la maîtrise d'œuvre des travaux « d'esthétique » relatifs aux réseaux publics de distribution d'électricité. Cependant dans le cadre de réalisation de travaux coordonnés avec d'autres maîtres d'ouvrages, le Syndicat délèguera cette maîtrise d'œuvre à un autre maître d'ouvrage sous la forme d'une co-maîtrise d'ouvrage.

Le Conseil Municipal approuve ces modifications.

4. Travaux ONF 2011

Le Conseil Municipal donne son accord pour marteler une coupe de bois sur la parcelle G pour un volume estimé à 420 m³.

D'autre part, le dossier de subvention pour création de pistes forestières n'ayant pas été retenu cette année, il convient de le renouveler pour 2011. Le taux de subvention est de 70 %. Le Conseil Municipal donne son accord.

5. *Subvention aménagement salle polyvalente*

Ce dossier est retiré de l'ordre du jour car il doit être étudié pour une subvention, lors de la prochaine réunion cantonale des Maires courant novembre 2010.

II – URBANISME

6. *Echange Madame SOLSONA à Prégirod*

Le Conseil Municipal souhaite reporter ce dossier lors d'un prochain conseil municipal car il souhaite davantage d'informations.

III –DIVERS

7. *Convention de déneigement*

Le Conseil Municipal accepte de renouveler les conventions de déneigement avec les particuliers. Il rappelle que ce service revêt toutefois un caractère exceptionnel ; Le coût horaire est maintenu à 100 €. Il autorise Monsieur le Maire à signer les documents correspondants.

8. *Travaux église*

Les travaux vont débiter par l'installation de l'échafaudage et le démontage de la couverture et de la charpente du clocher, semaine 45 ; un chaînage sera coulé et la charpente neuve sera posée semaine 49 et 50. Elle sera exécutée par l'entreprise BOURGEOIS dans ses locaux à Vaux en Velin, puis ramenée à La Côte d'Aime.

9. *Association Foncière Pastorale*

Un groupe de travail est créé pour travailler sur le projet de création d'une Association Foncière Pastorale, avec la Chambre d'Agriculture.

Ce travail consiste :

- à définir la zone qui sera concernée par l'AFP,
- à préparer des statuts pour la future association,
- à aborder toutes questions qui se posent avant la mise en place de l'AFP, par exemple :
la forêt ou les alpages en feront ils partis ?

Toutes les personnes intéressées peuvent intégrer le groupe ; se manifester en Mairie.

Plus de questions à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le Maire,
M. OUDARD